



EXAMINATEUR (TRICE) EN BÂTIMENT (EMPLOI ÉTUDIANT)

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

Sous la responsabilité du chef de division inspection, l'étudiant ou l'étudiante exécute diverses tâches reliées à la sensibilisation, à l'application des dispositions réglementaires, à l'inspection des permis pour usages et bâtiments accessoires, à la vérification des plaintes, à la préparation des dossiers de Cour ainsi qu'à l'inspection de propriétés sur l'ensemble du territoire de la Ville de Repentigny.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES

- Avoir complété une (1) année ou plus à l'intérieur d'un programme collégial ou universitaire soit en urbanisme, en architecture ou en génie-civil et être inscrit dans une institution scolaire reconnue pour l'automne 2012 (preuve d'inscription exigée) ;
- Aptitudes à travailler en équipe ;
- Être disponible de jour et de fin de semaine ;
- **Posséder une automobile et un permis de conduire valide et reconnu ;**
- Détenir une carte de sécurité sur les chantiers de construction serait un atout;
- Connaissance du territoire de la ville serait un atout.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

PÉRIODE D'EMPLOI : Période estivale 2012

HORAIRE DE TRAVAIL : Horaire variable selon les besoins. Être disponible la fin de semaine (alternance entre employés), 33 h 50 / semaines sur un horaire variable, selon les besoins.